

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	PORTE_CHAUMONT	Numéro	00000042U8
Adresse du site	18, rue Goubet	Hauteur	R+9 (30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Mixte
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression de la 3G 2100MHz Bouygues (0°, 120° et 240°) et Free (0°, 130° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	24/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	24/05/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 18 rue Goubet dans le 19ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) en faisceau fixe, et l'ajout de 3 antennes 3500MHz (5G) en faisceau orientable, orientées vers les azimuts 28°, 153° et 295°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 5m Fenêtres entre 4m et 5,50m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 28° < 5V/m ; 153° < 1V/m ; 295° < 3V/m 5G : : 28° < 2V/m ; 153° < 1V/m ; 295° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 28° et 295° : 35,71m pour les faisceaux fixes et 37,25m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 153° : 36,50m pour les faisceaux fixes et 37,25m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

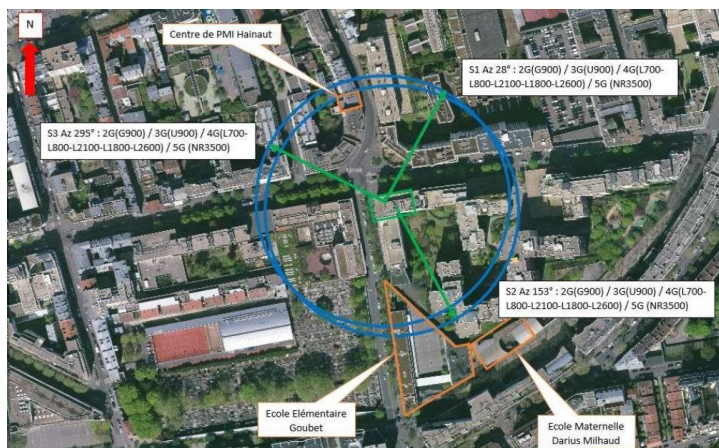
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

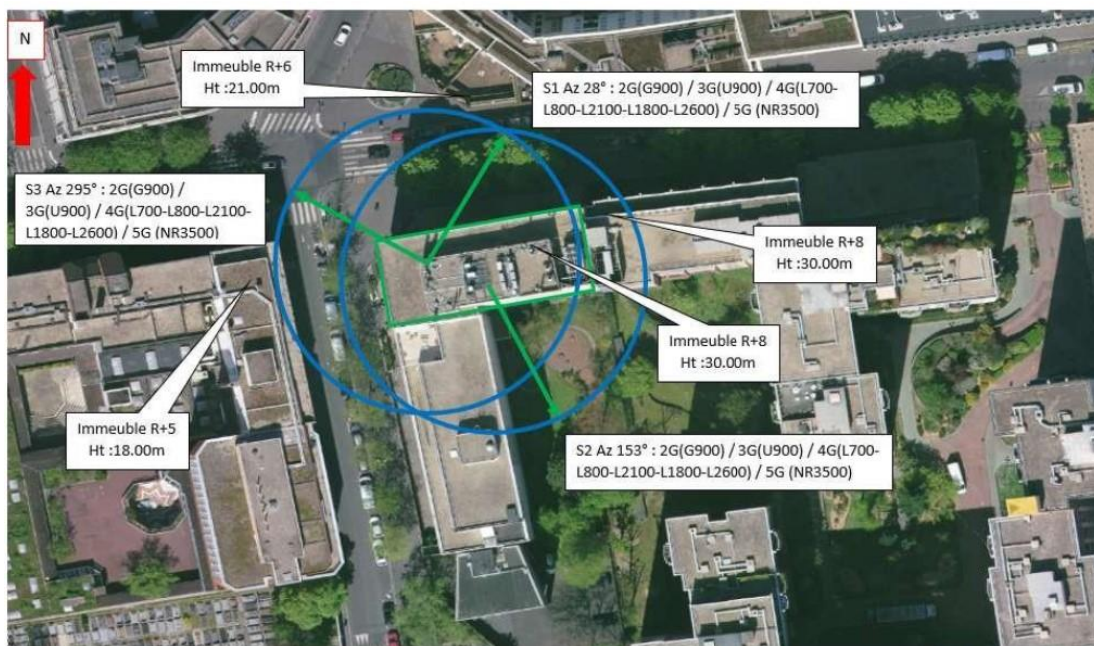
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Ecole Élémentaire Goubet Enseignement secondaire	4 Rue Goubet , 75019 PARIS	12.00	Oui	75.00	< 1.00
Ecole Maternelle Darius Milhaud Enseignement Primaire	53 Allée Darius Milhaud, 75019 PARIS	8.00	Non	115.00	< 1.00
PMI Hainaut/Halte Garderie Protection maternelle et infantile	3 Rue Hainaut, 75019 PARIS	16.00	Oui	75.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G

Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 28°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 28°	Azimut 153°	Azimut 295°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 0 et 1	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	31.50	28.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 295°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 28°	Azimut 153°	Azimut 295°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 0 et 1	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	31.50	31.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimet 28°



Azimet 153°



Azimet 295°

